

SEANCE DU CONSEIL GENERAL DES 18 ET 19 DECEMBRE 2023**Point 3 de l'ordre du jour****BUDGET 2024****1. BUDGET DU COMPTE DE RESULTATS**

Le budget du compte de résultats 2024 présente un déficit de CHF 6'525'360.- sur un total de revenus de CHF 140'347'140.- (sans les imputations internes).

L'exercice budgétaire 2024 a fait apparaître des difficultés rarement éprouvées par le passé. Pour information, le déficit en première lecture du budget s'élevait à CHF 12'457'000.-. Les éléments principaux qui amènent à ce déficit sont expliqués aux points d) et e).

Selon la loi sur les finances communales (LFCo), le budget du compte de résultats doit être équilibré. Un excédent de charges n'est admis que si le capital propre non affecté permet de l'absorber. Ce capital s'élevait à CHF 120'606'822.- au 31 décembre 2022, incluant le bénéfice 2022 de CHF 8'808'384.-.

a) Récapitulation par chapitre :

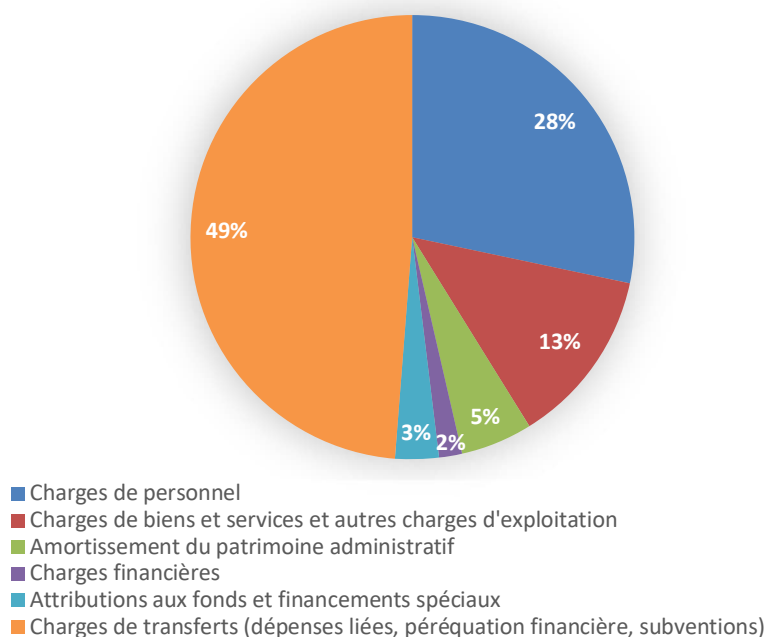
	Budget 2024		Budget 2023	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE	15'075'750.00	3'639'000.00	14'077'650.00	3'390'400.00
Résultat net		11'436'750.00		10'687'250.00
1 ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLICS, DÉFENSE	7'158'350.00	5'028'650.00	6'635'550.00	4'757'500.00
Résultat net		2'129'700.00		1'878'050.00
2 FORMATION	40'447'200.00	5'612'900.00	38'313'000.00	5'145'700.00
Résultat net		34'834'300.00		33'167'300.00
3 CULTURE, SPORT ET LOISIRS	9'909'000.00	1'497'200.00	9'581'600.00	1'453'300.00
Résultat net		8'411'800.00		8'128'300.00
4 SANTÉ	32'770'300.00	19'314'800.00	30'799'500.00	18'520'600.00
Résultat net		13'455'500.00		12'278'900.00
5 PRÉVOYANCE SOCIALE	14'633'800.00	131'700.00	13'746'000.00	150'000.00
Résultat net		14'502'100.00		13'596'000.00
6 TRAFIC ET TÉLÉCOMMUNICATIONS	16'407'250.00	8'393'290.00	15'797'350.00	8'259'800.00
Résultat net		8'013'960.00		7'537'550.00
7 PROTEC.ENVIRONNEMENT ET AMÉNAG.TERRITOIRE	14'377'300.00	13'336'800.00	14'145'350.00	13'138'600.00
Résultat net		1'040'500.00		1'006'750.00
8 ÉCONOMIE PUBLIQUE	1'253'100.00	210'000.00	1'247'000.00	207'000.00
Résultat net		1'043'100.00		1'040'000.00
9 FINANCES ET IMPÔTS	3'741'950.00	92'084'300.00	4'018'650.00	89'782'600.00
Résultat net	88'342'350.00		85'763'950.00	
TOTALISATION	155'774'000.00	149'248'640.00	148'361'650.00	144'805'500.00
Résultat		6'525'360.00		3'556'150.00

b) **Récapitulation par natures (hors imputations internes) :**

Le comparatif des comptes par natures entre le budget 2024, le budget 2023 et les comptes 2022 figure dans le fascicule du budget. Voici la comparaison entre les budgets 2024 et 2023 :

	B 2024	B 2023	Ecart %
30 Autorités et charges de personnel	41'961'400	39'487'500	6,3
<i>y.c. foyers communaux</i>	16'375'300	15'434'000	6,1
31 Biens et services et autres charges d'exploitation	18'469'000	17'914'900	3,1
33 Amortissements du patrimoine administratif	7'857'600	7'354'000	6,8
34 Charges financières	2'486'150	2'281'150	9,0
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	4'324'000	4'465'300	-3,2
36 Charges de transferts	71'774'350	67'958'200	5,6
TOTAL DES CHARGES	146'872'500	139'461'050	5,3
40 Revenus fiscaux	82'465'000	80'585'000	2,3
41 Patentes et concessions	34'000	39'500	-13,9
42 Taxes et redevances	23'025'100	22'823'300	0,9
43 Revenus divers	100'000	100'000	0,0
44 Revenus financiers	3'466'990	3'050'500	13,7
45 Prélèvements sur fonds et financements spéciaux	4'344'200	3'836'300	13,2
46 Revenus de transferts	23'798'850	22'402'300	6,2
48 Revenus extraordinaires	3'113'000	3'068'000	1,5
TOTAL DES RECETTES	140'347'140	135'904'900	3,3
RESULTAT	-6'525'360	-3'556'150	

Répartition des charges par natures



c) **Marge de manœuvre** :

Ce calcul démontre la marge de manœuvre du Conseil communal pour l'établissement du budget, en fonction des charges qui sont difficiles, voire impossible à diminuer à court et moyen terme :

	Budget 2024	%
Recettes	149'248'640.00	
Imputations internes	-8'901'500.00	
	140'347'140.00	100.00%
Charges de transferts	71'774'350.00	51.14%
Foyers	19'217'200.00	13.69%
Autorités et personnel (sans foyers)	25'586'100.00	18.23%
Attributions aux fonds spéciaux	4'324'000.00	3.08%
Intérêts	1'752'500.00	1.25%
Amortissements	7'857'600.00	5.60%
Marge à disposition	9'835'390.00	7.01%
Déficit présumé	6'525'360.00	4.65%

On constate que la marge à disposition est très faible. C'est principalement sur cette dernière que les coupes au budget peuvent être réalisées.

d) **Éléments principaux** :

- L'estimation des recettes fiscales a été effectuée selon les prévisions cantonales, pondérées par divers paramètres adaptés à notre commune, notamment pour les personnes morales. Les baisses fiscales, décidées par le canton ces trois dernières années, ont des incidences importantes qui sont estimées comme suit pour le budget 2024 :

Réforme fiscale des entreprises	-3'100'000
Impôt sur la fortune	-1'500'000
Impôt sur les prestations en capital	-400'000
Impôt sur les mutations immobilières	-400'000
Total (diminution annuelle des revenus)	-5'400'000

- Une indexation des salaires de 2 % a été budgétée pour 2024. Le montant réel de cette indexation sera décidé en janvier prochain sur la base de l'évolution finale de l'indice des prix à la consommation et des décisions de l'Etat de Fribourg concernant son propre personnel.

Lors de l'élaboration du budget 2024, le Conseil communal a décidé de geler les nombreuses demandes d'augmentation de dotations en personnel. En définitive, aucun nouveau poste n'a été intégré. Si l'on peut tout de même constater des augmentations de charges de personnel par

rapport au budget 2023, celles-ci sont dues à des décisions que le Conseil communal a prises durant cette dernière année. En effet, en raison de charges de travail beaucoup trop importantes dans divers secteurs, des engagements ont été nécessaires, principalement pour le département technique, le service des curatelles, l'accueil extrascolaire ou la piscine.

Nous relevons toutefois que l'augmentation des charges de personnel dans les foyers communaux, environ CHF 940'000.-, concerne principalement le personnel des soins. Elles sont entièrement financées par les subventions cantonales.

- Les frais de chauffage, eau et électricité augmentent de CHF 376'500.- par rapport au budget 2023.

Le contrat « gros consommateur » pour la fourniture de l'électricité arrive à échéance au 31 décembre 2023. Un nouveau contrat pour une période de 3 ans a été conclu avec une hausse des tarifs de 120%.

- Les charges liées augmentent de CHF 3'763'400.- entre le budget 2023 et le budget 2024. Elles représentent le 42 % des charges 2024 (imputations internes déduites). Le détail figure au point ci-dessous.

. / .

e) Evolution des charges liées :

Compte	Désignation	Budget 2024	Budget 2023	Variation B24/B23
1500.3612.00	Service du feu / ASSF	409'000.00	398'300.00	10'700.00
1620.3611.00	Part aux frais de la Protection civile	55'900.00	55'700.00	200.00
2110.3611.00	Traitements corps enseignant enfantine	2'076'900.00	1'950'300.00	126'600.00
2120.3611.00	Traitements corps enseignant primaire	8'516'000.00	8'079'100.00	436'900.00
2120.3612.01	Frais d'écologies	5'000.00	5'000.00	0.00
2130.3612.00	Cycles d'orientation - Frais d'exploitation	9'348'300.00	9'131'900.00	216'400.00
2130.3612.01	Cycles d'orientation - Frais financiers	781'900.00	783'600.00	-1'700.00
2140.3611.00	Ecole de musique - Conservatoire	563'100.00	566'100.00	-3'000.00
2196.3612.00	Ecoles - coûts des classes de Morlon	80'000.00	80'000.00	0.00
2200.3611.00	Enseignement spécialisé - prestataires privés	190'400.00	167'300.00	23'100.00
2200.3612.00	Services auxiliaires scolaires	946'000.00	911'000.00	35'000.00
2200.3631.00	Instit. pers. handicapées/inadaptées - écoles spécial	3'589'700.00	3'283'500.00	306'200.00
2300.3611.00	Formation professionnelle	410'000.00	410'000.00	0.00
3290.3612.00	Association CO2	307'900.00	307'900.00	0.00
3411.3612.00	Régionalisation des sports	217'800.00	221'900.00	-4'100.00
4110.3611.00	Coûts résiduels des soins infirmiers	106'500.00	110'000.00	-3'500.00
4121.3612.00	Frais financiers des homes	1'986'700.00	1'958'200.00	28'500.00
4121.3631.00	Subventions soins spéciaux dans les homes médic.	4'996'700.00	4'441'200.00	555'500.00
4210.3612.01	Service d'aide et de soins à domicile	4'110'500.00	3'648'400.00	462'100.00
4210.3612.02	Indemnités forfaitaires	1'442'300.00	1'301'300.00	141'000.00
4210.3612.03	Service de puériculture	97'700.00	95'200.00	2'500.00
4220.3611.00	Dispositif sanitaire en cas d'évènements majeurs	15'400.00	15'000.00	400.00
4220.3612.00	Service des ambulances	372'000.00	201'500.00	170'500.00
4330.3611.00	Service dentaire scolaire	220'000.00	200'000.00	20'000.00
5230.3631.00	Invalidité - institutions spécialisées	7'348'800.00	6'947'400.00	401'400.00
5410.3631.00	Part s/allocations familiales personnes sans activité	158'900.00	168'600.00	-9'700.00
5430.3631.00	Part sur contributions d'entretien non récupérées	184'700.00	190'100.00	-5'400.00
5590.3631.00	Part au fonds cantonal de l'emploi	475'900.00	463'800.00	12'100.00
5720.3611.00	Part au Service sociaux spécialisés	53'800.00	51'200.00	2'600.00
5720.3612.00	Part au Service social régional	3'419'300.00	3'189'200.00	230'100.00
5790.3611.00	Aide aux victimes d'infraction	58'400.00	51'200.00	7'200.00
6210.3611.00	Part au fonds fédéral d'infrastructure ferroviaire	209'600.00	177'900.00	31'700.00
6220.3611.00	Part au titre de trafic régional	2'794'400.00	2'461'000.00	333'400.00
6220.3612.00	Part au trafic communal - MOBUL	1'415'700.00	1'410'700.00	5'000.00
7201.3611.00	Frais de lutte contre les hydrocarbures	10'000.00	15'000.00	-5'000.00
7201.3612.00	STEP de Vuippens - Frais d'exploitation	1'973'500.00	1'941'000.00	32'500.00
7201.3612.01	STEP de Vuippens - Frais financiers	1'468'200.00	1'218'900.00	249'300.00
7201.3612.02	STEP de Broc - Frais d'exploitation	333'300.00	371'700.00	-38'400.00
7201.3612.03	STEP de Broc - Frais financiers	60'200.00	79'000.00	-18'800.00
7410.3612.00	Endiguement de la Trême	17'700.00	17'700.00	0.00
7410.3612.01	Endiguement de la Sionge	2'600.00	2'600.00	0.00
7410.3612.02	Endiguement de la Sarine	0.00	0.00	0.00
7906.3612.00	Contributions à l'ARG - Frais d'exploitation	244'100.00	238'800.00	5'300.00
8200.3612.00	Entretien des chemins forestiers	55'100.00	50'400.00	4'700.00
8200.3612.01	Corporation forestière Moléson	156'600.00	156'600.00	0.00
8406.3612.00	Contribution à Gruyère Tourisme	431'600.00	431'600.00	0.00
8406.3612.01	Contribution à la Société de développement	5'000.00	5'000.00	0.00
8406.3612.02	Contributions à l'ARG - Fonds ordinaire d'invest.	340'500.00	338'400.00	2'100.00
	T O T A U X	62'063'600.00	58'300'200.00	3'763'400.00
				6.46%

f) Commentaires par chapitre :

Nous indiquons, ci-après, les dépenses nouvelles ou variations les plus importantes par rapport au budget 2023 :

Administration générale (0)

0220.3130.02	Mandats divers et émoluments
--------------	------------------------------

Un mandat a été octroyé à une fiduciaire afin d'assurer le remplacement de la collaboratrice responsable des salaires, en congé maternité. La commune va bien entendu recevoir les allocations pour perte de gain.

0220.3153.00	Entretien – informatique
--------------	--------------------------

Le budget 2024 enregistre une augmentation importante des prestations de tiers pour la maintenance du réseau informatique.

Un audit a été effectué en 2023 et diverses prestations sont prévues pour le renforcement du niveau de sécurité.

0221.3010.00	Traitement du personnel – département technique
--------------	---

Comme mentionné au point d) de ce message, le Conseil communal a décidé l'engagement de personnel supplémentaire en raison d'une surcharge de travail au département technique.

Ordre et sécurité publics, défense (1)

1110.3130.00	Police – prestations de services de tiers
--------------	---

Pour pallier des manques d'effectifs durant l'année 2023, des mandats ont été octroyés à une entreprise de sécurité privée pour effectuer des contrôles de stationnement. En raison de certaines incertitudes relatives aux effectifs de la police dans les prochains mois, un montant pour d'éventuels nouveaux mandats a été conservé au budget 2024. Nous relevons toutefois que les absences de personnel sont compensées en partie par des prestations d'assurance.

Formation (2)

217003.3144.00	Bâtiment scolaire Frêne, Bouleau et Erable – entretien et rénovation
----------------	--

En 2013, un contrat a été conclu avec Swisscom pour la couverture inhouse du réseau GSM dans les trois nouveaux bâtiments du site de la Condémine. En 2021, Swisscom annonçait l'arrêt du réseau 2G

pour des technologies plus récentes, la 4G et la 5G. Après discussions avec Swisscom, nous avons pu repousser la mise à jour de notre installation pour 2024. Le coût est de CHF 45'000.-.

Il faut relever qu'il n'y a pas de téléphones fixes dans le bâtiment et les enseignants sont joignables uniquement avec le réseau GSM. D'autres possibilités ont été étudiées, notamment une installation Wifi, mais le coût est aussi important et la durée de vie est de 5 ans.

2180	Accueil extrascolaire
------	-----------------------

La commune a repris les locaux de l'ancienne crèche « Les Zoubilous » à la rue du Marché 12, ce qui explique l'augmentation des charges, notamment pour le personnel, les repas et les frais de location.

2196.3130.04	Transports scolaires en ville
--------------	-------------------------------

Cette augmentation de 14% par rapport au budget 2023 provient de la mise en place de deux bus supplémentaires pour les lignes du Carry et du Verdel. Pour ce dernier, il ne devrait pas se faire avant la rentrée scolaire 2024-2025. En effet, à la suite de l'arrêt du Tribunal cantonal du mois de septembre 2022, tous les enfants ont l'obligation d'être assis dans un bus scolaire, ce qui n'était pas nécessaire jusqu'à la dernière rentrée scolaire.

Trafic et télécommunications (6)

6151.3300.00	Amortissements – routes communales
--------------	------------------------------------

Nouveaux amortissements pour les travaux d'aménagement des espaces publics, notamment ceux de la gare et la mobilité douce.

Protection de l'environnement et aménagement du territoire (7)

7690	Assainissement des décharges
------	------------------------------

Les honoraires et prestations pour l'assainissement des décharges sont subventionnés par la confédération à hauteur de 40% et le canton 30%.

7691.3132.00	Energie – honoraires et prestations de services
--------------	---

Divers projets, tels le label Cité de l'Energie, la mise à jour de la société à 2000W et l'élaboration d'un plan communal sur les énergies, expliquent la différence par rapport au budget 2023.

Finances et impôts (9)

9100	Impôts communaux
------	------------------

Le Service des communes a précisé qu'aucun montant ne doit être budgété en tant que revenu fiscal d'une année précédente, dans le respect du principe d'annualité et de délimitation des impôts.

9610	Intérêts
------	----------

Le budget 2024 tient compte de l'augmentation des taux d'intérêts.

A ce jour, le taux d'intérêt moyen de nos emprunts est de 1,10%, ce qui est très intéressant, les taux ayant été bloqués sur une longue période. Un taux de 2,00% a été calculé pour les futurs emprunts.

9900.4895.00	Prélèvement sur la réserve de réévaluation du patrimoine administratif
--------------	--

La réévaluation du patrimoine administratif, telle qu'exigée par la nouvelle loi sur les finances (MCH2), s'est élevée à env. CHF 31'123'000.-.

Cette réévaluation génère des amortissements supplémentaires qui augmentent les charges.

La réserve est dissoute sur une période de 10 ans. Cette opération est reportée dans le compte de résultat en tant qu'opération extraordinaire.

. / .

2. BUDGET DES INVESTISSEMENTS

Le budget des investissements contient les tranches de crédits qu'il est prévu d'engager durant l'année, selon la planification.

<u>Catégories</u>	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>	<u>Net</u>
Travaux en cours – crédits votés	15'522'000	5'504'000	10'018'000
Nouveaux crédits – selon messages au CG déc. 2023	11'444'000	0	11'444'000
Nouveaux crédits – crédits à voter en 2024 (intention)	2'350'000	335'000	2'015'000
Totaux	29'316'000	5'839'000	23'477'000

	<u>RECAPITULATION</u>	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>	<u>Net</u>
0	ADMINISTRATION GÉNÉRALE	750'000.00	637'000.00	113'000.00
1	ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLICS, DÉFENSE	535'000.00	290'000.00	245'000.00
2	FORMATION	1'500'000.00		1'500'000.00
3	CULTURE, SPORT ET LOISIRS	6'640'000.00		6'640'000.00
4	SANTÉ	323'000.00		323'000.00
6	TRAFIC ET TÉLÉCOMMUNICATIONS	11'927'000.00	3'842'000.00	8'085'000.00
7	PROTEC.ENVIRONNEMENT ET AMÉNAG.TERRITOIRE	7'641'000.00	1'070'000.00	6'571'000.00
9	FINANCES ET IMPÔTS			
	TOTALISATION	29'316'000.00	5'839'000.00	
	Résultat		23'477'000.00	

Après déduction des investissements nets financés par des taxes (eau et épuration), soit CHF 5'636'000.- le total des investissements s'élève à CHF 17'841'000.-.

Selon le règlement des finances, le référendum peut être demandé contre une dépense nouvelle, votée par le Conseil général, et supérieure à CHF 2'000'000.-.

3. CONCLUSION

Le Conseil communal soumet au Conseil général pour approbation le budget du compte de résultats 2024 qui présente un déficit de CHF 6'525'360.- et le budget des investissements 2024 qui présente des dépenses nettes de CHF 23'477'000.-.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Syndic

Le Secrétaire général

Jacques Morand

Raoul Girard